



Conseil pour une action juridique

Par **vinsdella**, le **09/04/2009** à **12:39**

Bonjour,

je suis en CDI depuis 30 mois or je cumule 54 mois de travail dans la meme entreprise

en javanvier il y a eu des départ volontaire qui on occasionais une restructuration

depuis fevrier mais heure supplementaire ne son plus payer pourtant je ne suis pas cadre (37 h sup)

de plus il ma fait un solde des congés payer durant l'année (de mai a mai)

car il devait me changer de structure (chose qui na pas etait faite)

donc au final j'ai plus de congé plus d'heure payer et en plus je fais des déplacement dans la france entiere (4 jour voir 5) sans repot

je souhaite créé ma structure mais il ne veut pas me licencier

que doit-je faire pour etre licencier et surtout toucher des indemniter ?